

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 6



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

<b>1.1 Identificateur de produit</b>	100436 Tacky Coat White
<b>1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	la réparation automobile
<b>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>	ITW Evercoat a division of Illinois Tool Works Inc. 6600 Cornell Road Cincinnati, OH 45242 513-489-7600
<b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b>	CHEM TEL: +1-813-248-0593

## SECTION 2: Identification des dangers

---

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

<b>Classification conformément règlement (CE) no 1272/2008</b>	Non classé comme dangereux sous GHS
----------------------------------------------------------------	-------------------------------------

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Des étiquetages conformément au règlement (CE) n o 1272/2008.

<b>Pictogrammes</b>	No hazard symbols required
<b>Mention d'avertissement</b>	Mention d'avertissement pas nécessaire
<b>Mention de danger</b>	Pas de mentions de danger requis
<b>Conseils de prudence</b>	Pas de déclarations de précaution nécessaires
<b>Informations supplémentaires sur les dangers (UE)</b>	donnée non disponible

**2.3 Autres dangers** donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 6

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

Composant	Concentration	N CAS	(CE) No. 1272/2008	M-Factor	SCL
Aucun Ingrédients dangereux				donnée non disponible	donnée non disponible

Pour le texte complet des mentions de danger-H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Emmener à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Si la victime a cessé de respirer, effectuer la respiration artificielle et faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement. donnée non disponible
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer les yeux à grande eau pendant 20 minutes au moins en soulevant les paupières souvent. Pencher la tête pour empêcher que le produit ne s'approche de l'oeil non contaminé. Consulter un médecin immédiatement et surveiller l'oeil chaque jour selon les conseils du médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande d'eau. Après le rinçage initial, enlever les lentilles de contact et continuer de rincer à grande eau pendant 15 minutes. Se faire examiner et tester les yeux par un personnel médical.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Enlever les vêtements contaminés et continuer à rincer à grande eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent Laver les vêtements avant de les remettre.
<b>Ingestion</b>	Ne pas provoquer le vomissement et consulter un médecin immédiatement. Boire deux verres d'eau ou de lait pour diluer. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical. En cas d'ingestion, consulter ou obtenir les conseils d'un médecin immédiatement - Ne pas faire vomir.
<b>Auto protection du secouriste</b>	donnée non disponible

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptôme** Voir la section 4.1

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note aux Docteur** Aucune information supplémentaire disponible en matière de secours d'urgence.

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 6

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1 Moyens d'extinction

**Suitable extinguishing media** Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau et la mousse peuvent produire de l'écume si c'est un liquide qui brûle, ce sont cependant des moyens pratiques d'éteindre l'incendie s'ils sont appliqués à la surface du feu. Ne pas diriger le jet d'eau sur le liquide chaud en train de brûler. Gaz carbonique Produit chimique sec

**Agents d'extinction non appropriés** donnée non disponible

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risques d'incendie et / ou d'explosion** Le produit ne peut s'enflammer que s'il est préchauffé à des températures dépassant le point éclair, dans un incendie par exemple.

**Produits de combustion dangereux** Gaz carbonique, Oxyde de carbone, Hydrocarbures

### 5.3 Conseils aux pompiers

**Méthodes et protection de lutte contre l'incendie** Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Le personnel non-urgence doivent être dégagées de la zone.

**Pour les secouristes** L'exposition au produit déversé peut avoir un effet irritant ou nocif. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section VIII de cette fiche technique santé-sécurité. Des précautions supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction des circonstances particulières du déversement, notamment le produit répandu, la quantité, le lieu du déversement et l'expérience du personnel chargé d'intervenir.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** donnée non disponible

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Aucune directive particulière en matière de nettoyage. Rassembler et mettre à la poubelle. Utiliser un absorbant inerte comme le sable ou la vermiculite. Placer dans conteneur fermé et correctement étiqueté.

**6.4 Référence à d'autres sections** Référez-vous à la section 13 pour les informations de disposition

## SECTION 7: Manipulation et stockage

---

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 6

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Produit nocif ou irritant. Eviter tout contact et éviter de respirer le produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains avant de manger.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières incompatibles. Entreposer dans un endroit frais. Eloigner de la chaleur, des étincelles et d'une flamme. Entreposer dans un conteneur fermé hermétiquement.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

la réparation automobile

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Des valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH STEL	IDLH
donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les composants de ce produit. Utiliser une ventilation du gaz d'échappement locale ou autres contrôles techniques pour minimiser l'exposition et assurer un environnement confortable à l'opérateur. .

#### Mesures individuelles de protection, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

##### Appareil de protection des yeux/du visage

Porter des lunettes chimiques de sécurité avec protections latérales lorsqu'on manipule ce produit. Porter une protection oculaire supplémentaire, comme des lunettes de protection anti-éclaboussures et /ou une visière lorsque les yeux peuvent se trouver exposés à des éclaboussures ou vaporisations de liquide ou bien du produit présent dans l'air. Ne pas mettre de lentilles de contact. Avoir à sa disposition une station d'urgence pour se rincer les yeux. Porter des lunettes de sécurité et un masque. Porter des lunettes de sécurité si le niveau de poussière dépasse la limite d'exposition.

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Aucune information disponible

###### Autre protection cutanée

Porter des gants de protection. Vérifier qu'ils ne fument pas et les replacer à intervalles réguliers. L'équipement de protection doit être nettoyé régulièrement. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et avec un savon doux avant de manger, boire et avant de quitter le travail. En cas de contact probable, porter des gants résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection, des bottes en caoutchouc, des lunettes de sécurité ainsi qu'une visière pour se protéger le visage.

##### Protection respiratoire

Une protection respiratoire peut être exigée pour éviter la

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 6

surexposition lorsqu'on manie ce produit. Le système de ventilation général ou local est le moyen de protection préféré. Utiliser un appareil de protection respiratoire si le système de ventilation général de la pièce n'est pas disponible ou est insuffisant pour éliminer les symptômes. Observer un programme de protection respiratoire qui satisfait à la norme 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 à chaque fois que les conditions sur le lieu de travail justifient l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire. Porter un appareil de protection respiratoire homologué par NIOSH en cas d'exposition. Une protection respiratoire peut être exigée en plus de la ventilation en fonction des conditions d'utilisation.

**Dangers thermiques** donnée non disponible

**Contrôles d'exposition  
environnementale** donnée non disponible

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	liquide
<b>Couleur</b>	blanc
<b>Odeur</b>	
<b>Seuil olfactif</b>	donnée non disponible
<b>pH</b>	Neutral
<b>point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)</b>	100
<b>Point d'éclair</b>	donnée non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	donnée non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	donnée non disponible
<b>Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité</b>	
<b>Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	donnée non disponible
<b>Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	donnée non disponible
<b>Pression de vapeur</b>	17,5 mmHg @ 68 °F / 20 °C
<b>Densité de vapeur</b>	Plus lourd que l'air. Les vapeurs qui se dégagent de ce produit auront tendance à se déposer et s'accumuler au niveau du sol.
<b>Densité relative</b>	1
<b>Solubilité(s)</b>	Complet; 100%
<b>Coefficient de partage: n- octanol/eau</b>	1.32
<b>Température de décomposition</b>	donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 6

<b>Propriétés explosives</b>	donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	donnée non disponible
<b>9.2 Autres informations</b>	donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

---

<b>10.1 Réactivité</b>	donnée non disponible
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	donnée non disponible
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Températures dépassant le point éclair de ce matériau combustible, plus étincelles, flammes nues, ou autres sources d'ignition. Lumière visible Contact de l'eau Contact de l'air. Contamination
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Agents oxydant forts
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Gaz carbonique Oxyde de carbone Hydrocarbures

## SECTION 11: Informations toxicologiques

---

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### **Toxicité aiguë**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Corrosif/irritant pour la peau**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Des lésions oculaires graves ou d'irritation**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Sensibilisation respiratoire/ cutanée**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Cancérogénicité**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 6

## STOT - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

## STOT - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

## Danger par aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

## SECTION 12: Informations écologiques

---

**12.1 Toxicité** donnée non disponible

### Données sur l'écotoxicité

Chemical Name	Numéro CAS	Toxicité pour Crustacés CE50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour le poisson CL50
Titanium dioxide	13463-67-7	Aquatic EC50 (48h) Daphnée > 1000 ml/l		CL 50 Aquatique (96h) > 1000 MG/L

**12.2 Persistance et dégradabilité** donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée

**12.4 Mobilité dans le sol** donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** donnée non disponible

**12.6 Autres effets néfastes** donnée non disponible

**12.7. Informations Complémentaires** donnée non disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Description des déchets pour produit usé** Le produit utilisé ou mis au rebut ne devrait pas s'avérer dangereux.

**Méthodes d'élimination** Eliminer dans une décharge. L'élimination n'est pas soumise à une réglementation.

**Code d'élimination des déchets (s) (européenne du catalogue des déchets)** W080112

## SECTION 14: Informations relatives au transport

---

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 6

## Transport terrestre:

- 14.1 Numéro ONU: donnée non disponible  
14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Non réglementé  
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: donnée non disponible  
14.4 Groupe d'emballage: donnée non disponible

## Transport aérien:

- 14.1 Numéro ONU: donnée non disponible  
14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Non réglementé  
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: donnée non disponible  
14.4 Groupe d'emballage: donnée non disponible

## Transport par mer:

- 14.1 Numéro ONU: donnée non disponible  
14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Non réglementé  
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: donnée non disponible  
14.4 Groupe d'emballage: donnée non disponible  
14.5 Dangers pour l'environnement: aucun  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: donnée non disponible  
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: donnée non disponible

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Nom chimique</u>	<u>EINECS</u>	<u>SVHC</u>
Diethanolamine	Y	N
1,2 Dibromo-2,4 Dicyanobutane	Y	N
Ethyl acrylate	Y	N

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique donnée non disponible



# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 19-08-2016

Numéro de révision 6

## SECTION 16: Autres informations

---

### Date de révision:

**Abréviations clés ou acronymes utilisés:** donnée non disponible

**Références et sources de documentation pour les données clés:** donnée non disponible

### Liste du texte complet des Positions H en section 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H312 - Nocif par contact cutané.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 - Nocif par inhalation.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Conseils de prudence

#### Prévention

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Réponse

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

#### Stockage

P405 - Garder sous clef.

#### Élimination

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale pour les déchets dangereux.

AVIS: Les informations les présentes est considérée comme étant correctes à la date de publication de sources, qui sont considérées comme exactes et fiables. Comme il ne est pas possible de prévoir toutes les circonstances d'utilisation, les bénéficiaires sont priés de vérifier, à l'avance de nécessité, que l'information est courante, applicable et adaptée à leur situation